

# MAIRIE DE VIRY-CHATILLON

## Direction des Services techniques

VENTE DE VÉHICULES MUNICIPAUX  
RÉFORMÉS  
PAR LA VILLE DE VIRY-CHATILLON

Les véhicules seront visibles, uniquement sur rendez-vous, aux dates suivantes :

6 mars 2017 – de 8h à 11h30  
9 mars 2017 – de 13h à 16h30  
14 mars 2017 – de 8h à 11h30  
16 mars 2017 - de 13h à 16h30

Au Centre technique municipal  
20, avenue André-Malraux – Viry-Chatillon

Personne à contacter pour les rendez-vous :  
Didier ARMELLINI – 01 69 12 15 05 / 06 45 85 21 40

Dates et heures limites de remise des offres : 24 mars 2017 - 12h

Les dossiers sont à retirer au service :

Gestion administrative et financière  
Centre technique municipal  
20, avenue André-Malraux  
91170 Viry-Chatillon



## VENTE DE VÉHICULES MUNICIPAUX RÉFORMÉS

- **Renault Kangoo : 216 CTG 91 (VP, essence, 6 ch, 5 places)**  
Date 1<sup>re</sup> mise en circulation : 01/07/1999  
222 000 kms  
Descriptif + état : voir fiche technique
  
- **Renault Clio : 441 ALL 91 (VP, essence, 4 ch, 5 places)**  
Date 1<sup>re</sup> mise en circulation : 24/10/1990  
143 614 kms  
Descriptif + état : voir fiche technique
  
- **Renault Kangoo : 457 CRR 91 (VU, essence, 7 ch, 2 places)**  
Date 1<sup>re</sup> mise en circulation : 31/05/2000  
98 500 kms  
Descriptif + état : voir fiche technique
  
- **Fiat Ducato : 687 DCZ 91 (VU, GO, 9 ch, 3 places)**  
Date 1<sup>re</sup> mise en circulation : 25/09/2000  
111 000 kms  
Descriptif + état : voir fiche technique

### **Modalités de mise en vente**

L'offre devra être supérieure au seuil minimum indiqué ci-dessous fixé par la personne publique.

### **L'offre minimum pour les véhicules est fixée à :**

- **Renault Kangoo - 216 CTG 91 : 400 €**
- **Renault Clio - 441 ALL 91 : 250 €**
- **Renault Kangoo - 457 CRR 91 : 400 €**
- **Fiat Ducato - 687 DCZ 91 : 100 €**

Des négociations pourront être menées par les représentants de la ville de Viry-Chatillon avec les soumissionnaires. Cette négociation portera sur tous les éléments de l'offre et notamment sur le prix.

La négociation n'a aucun caractère systématique, c'est une possibilité que la ville peut choisir d'activer selon l'appréciation des offres qui lui sont faites.

Les acheteurs sont informés que **les véhicules sont vendus en l'état. Les contrôles techniques nécessaires à la vente des véhicules sont à la charge de l'acheteur. L'enlèvement des véhicules sont à la charge de l'acheteur.** La ville ne sera être tenue responsable de l'état du véhicule après la vente.

La ville, vendeur, déclare exact l'état des véhicules, qu'ils n'ont jamais été gravement accidentés et ne sont pas gagés. Les défauts connus ont bien été signalés au moment de la mise en vente. Le kilométrage annoncé est réel.

**Les véhicules seront visibles au Centre technique municipal, 20, avenue André - Malraux, aux dates suivantes :**

- **Le 6 mars 2017 – de 8h à 11h30**
- **Le 9 mars 2017 – de 13h à 16h30**
- **Le 14 mars 2017 – de 8h à 11h30**
- **Le 16 mars 2017 - de 13h à 16h30**

**Modalités de remise de l'offre**

Après visite du véhicule, l'acheteur transmettra une offre (sans paiement) pour le ou les véhicules concernés (en euros TTC) **sous pli cacheté.**

L'enveloppe portant l'adresse suivante :

**MAIRIE DE VIRY-CHATILLON**  
**Services Techniques**  
**Service Gestion administrative et financière**  
**20, avenue André-Malraux**  
**91170 Viry-Chatillon**

**Avec la mention : « VENTE DE VÉHICULES MUNICIPAUX RÉFORMÉS »**  
**- NE PAS OUVRIR AVANT LA DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES**

Les dossiers des candidats devront être transmis par tout moyen permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de leur réception et de garantir leur confidentialité.

Les dossiers qui seraient remis ou reçus après la date et l'heure limite fixées ci-dessous ainsi que ceux remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus.

**Dates et heures limites de remise des offres : 24 mars 2017 - 12h**

Une commission procédera à l'ouverture, l'analyse et le classement des offres. **La vente se fera au plus offrant. Les offres qui seraient effectuées sous le seuil minimum fixé par la personne publique se verront écartées et non examinées.** Le candidat recevra un courrier pour acceptation ou rejet de son offre. En cas d'acceptation, le candidat remettra, par la suite, un chèque du montant de l'offre acceptée, libellé à l'ordre du Trésor public et dans les conditions qui lui seront indiquées dans ce courrier.

***Renseignements complémentaires***

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires, les candidats devront faire une demande à :

- Renseignements administratifs : Services Techniques, Gestion administrative et finances, **Mme MARTINS, 01 69 12 16 92.**
- Renseignements techniques:  
Services Techniques, **Didier ARMELLINI, 01 69 12 15 05 / 06 45 85 21 40.**